

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(8\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Alfred Denisart, 12 juillet 1865](#)

Jean-Baptiste André Godin à Alfred Denisart, 12 juillet 1865

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (8)

Collation 2 p. (88r, 89v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alfred Denisart, 12 juillet 1865, Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45329>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [12 juillet 1865](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Denisart, Alfred](#)

Lieu de destination 14, cloître Saint-Honoré, Paris

Description

Résumé Sur l'emploi de chef comptable des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire. Godin répond aux questions posées par Denisart dans sa lettre du 10 juillet 1865 : les appointements du chef de comptabilité sont de 400 F par mois ; il n'accorde plus de gratifications de fin d'année car elles finissent par apparaître comme un droit acquis ; il envisage d'accorder aux travailleurs et travailleuses un droit de participation aux bénéfices ; le chef de comptabilité pourra prendre son logement au Familistère mais il en paiera le loyer ; la prise de poste aura lieu au plus tard le 1er août 1865, alors que Denisart semble vouloir arriver plus tard pour pouvoir bénéficier d'une gratification dans son emploi actuel. Il propose à Denisart de lui rembourser ses frais de déménagement s'il venait immédiatement à Guise.

Mots-clés

[Conditions de travail](#), [Déménagement](#), [Emploi](#), [Familistère](#), [Finances d'entreprise](#), [Finances personnelles](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Habitations](#), [Réformes](#)
Lieux cités [Guise \(Aisne\) – Familistère](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023
